

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 08 AOÛT 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi huit août à dix heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : vendredi 02 août 2024

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	<b>Maire</b>			
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	Mme FERRALI	Elodie	<b>10<sup>ème</sup> adjoint</b>
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	M. ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
Mme	RIVIERE	Elizabeth	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>	M. GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	<b>5<sup>ème</sup> adjoint</b>	M. N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	<b>6<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme KRIVOBOK	Catherine	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	<b>7<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	<b>8<sup>ème</sup> adjoint</b>	Mme JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	<b>9<sup>ème</sup> adjoint</b>	M. SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

- Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Carl N'GUELA)
- M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Marguerite FILIMOHAAU)
- Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
- Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)
- Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
- Mme Marie-Thérèse TU (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI)
- Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)
- M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
- M. Georges TARAHAU (procuration donnée à M. Michel BAUDRY)
- M. Raphael TOFILI (procuration donnée à Mme Sabrina WEDE)
- Mme Ivy POIA (procuration donnée à Mme Laure MOREAU)
- M. Frédéric PARENT (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusés :

- M. Mickael LELONG
- M. Jean-Irénée BOANO

Absents :

- M. Romuald PIDJOT
- Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

**formant la majorité des membres en exercice.**

\* \* \* \* \*

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	19
Nombre de votants	:	31

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h00.  
 Madame Rusmaeni SANMOHAMAT est désignée secrétaire de séance.

N° d'ordre : 10  
Date de mise en ligne : 08 AOUT 2024

Accusé de réception en préfecture  
988-200012532-20240808-58-24-VIII-DE  
Date de télétransmission : 08/08/2024  
Date de réception préfecture : 08/08/2024

## DELIBERATION N° 58 /24/VIII

### PORTANT APPROBATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX DE REVETEMENTS ROUTIERS 2024/2025

**Le conseil municipal de la ville du Mont-Dore, réuni en sa séance du 08 août 2024,**

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n° 29/2024 du 02 août 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 24 juillet 2024, et après en avoir délibéré,

#### DECIDE :

- Article 1 : Le programme de l'opération, ci-annexé, est approuvé.
- Article 2 : Le Maire ou son représentant est habilité à signer le marché, les avenants éventuels et tous actes ou conventions avec les entreprises qui seront proposées par la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de revêtements routiers 2024 sur la commune du Mont-Dore.
- Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'opération d'investissement n°0600 « revêtements routiers », dans la limite des crédits inscrits.
- Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

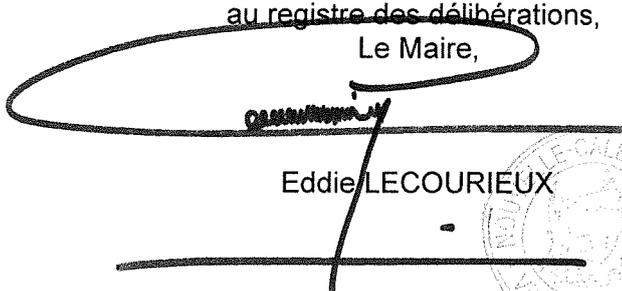
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 08 AOUT 2024

Le secrétaire de séance,

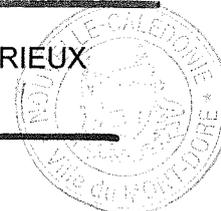
  
Rusmaeni SANMOHAMAT

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations,

Le Maire,

  
Eddie LECOURIEUX

**Ampliations :**  
Subdivision Administrative Sud  
Trésorier de la province Sud  
Direction des services techniques et de proximité  
Direction des finances et de l'informatique  
Secrétariat général (SAG : registre et publication)



# Programme de l'opération

## Revêtements routiers 2024/2025

### 1 – Objectif de l'opération

La Ville du Mont-Dore souhaite réaliser les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements routiers.

### 2 – Programme des travaux

Les travaux sont répartis en 14 lots :

Lot N°	Quartier	Rue	Nature du revêtement	Linéaire
1	YAHOUÉ	Rue de la BOUSSOLE	BBSG (enrobé)	310m
2	ROBINSON	Rue des JAMBOSA	BBSG (enrobé)	170m
3	ROBINSON	Rue des FOUGERES	BBSG (enrobé)	105m
4	ROBINSON	Rue Victorin BOEWA	BBSG (enrobé)	230m
5	ROBINSON	Rue des TAMANOUS	BBSG (enrobé)	121m
6	SAINT-MICHEL	Rue des LAURIERS	BBSG (enrobé)	232m
7	MOURANGE	Rue MOURANGE	BBSG (enrobé)	660m
8	VALLON DORE	Rue des AMARYLLIS	BBSG (enrobé)	110m
9	MONT DORE SUD	Rue des SIFFLEURS	BBSG (enrobé)	117m
10	GRAND SUD	Route du DEVERSOIR	BBSG (enrobé)	350m
11	ROBINSON	Rue Paul JOSEPH DAVID	BBSG (enrobé)	184m
12	ROBINSON	Rue André ROUSSEAU	BBSG (enrobé)	250m
13	ROBINSON	Rue Jean CREUGNET	BBSG (enrobé)	160m
14	ROBINSON	Rue des PALEFRENIERS	BBSG (enrobé)	105m

### **3 – Nature des Travaux**

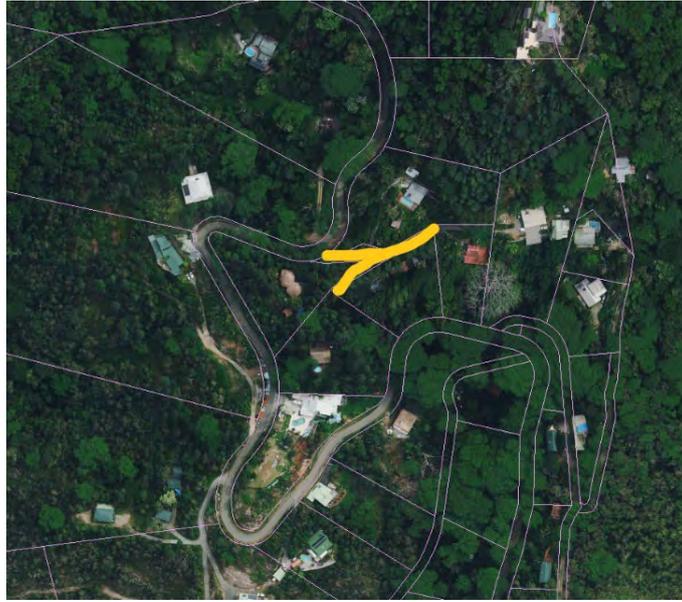
Les travaux prévus sont détaillés comme suit :

- Installation de chantier :
  - o Amenée et repli du matériel ;
  - o Signalisation de chantier.
  
- Terrassement :
  - o Décapage des accotements (délignage) ;
  - o Reprofilage de la chaussée (avec ou sans apports) ;
  - o Purges ponctuelles avec reprise de structure.
  
- Chaussée et revêtement :
  - o Couche d'imprégnation ou d'accrochage ;
  - o Revêtement en béton bitumineux semi-grenu (BBSG) ou en enduit superficiel.
  
- Travaux divers :
  - o Adaptation des entrées charretières ;
  - o Reprise de bordures ;
  - o Mise à niveau de bouches à clé et/ou de regards éventuels.

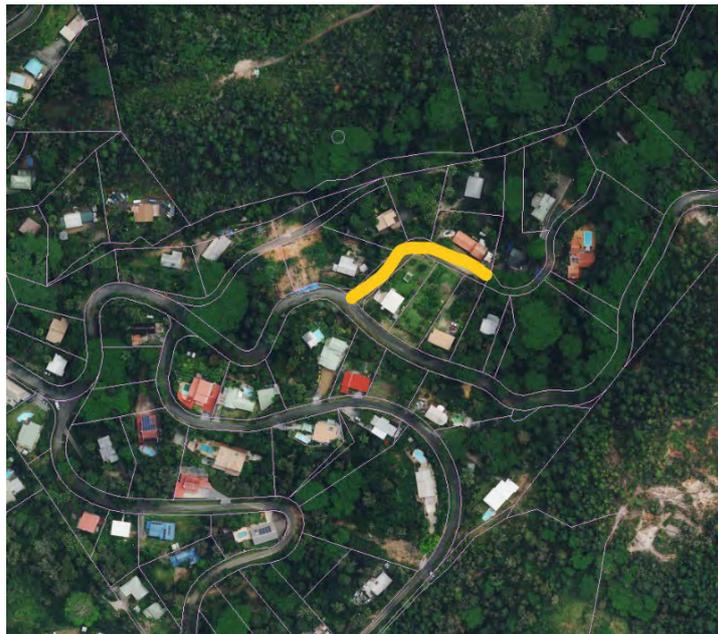
### **4 – Localisation des travaux**



**Lot 1 : Rue de la BOUSSOLE**



**Lot 2 : Rue des JAMBOSA**



**Lot 3 : Rue des FOUGERES**



**Lot 4 : Rue Victorin BOEWA**



**Lot 5 : Rue des TAMANOUS**



**Lot 6 : Rue des LAURIERS**



**Lot 7 : Rue MOURANGE**



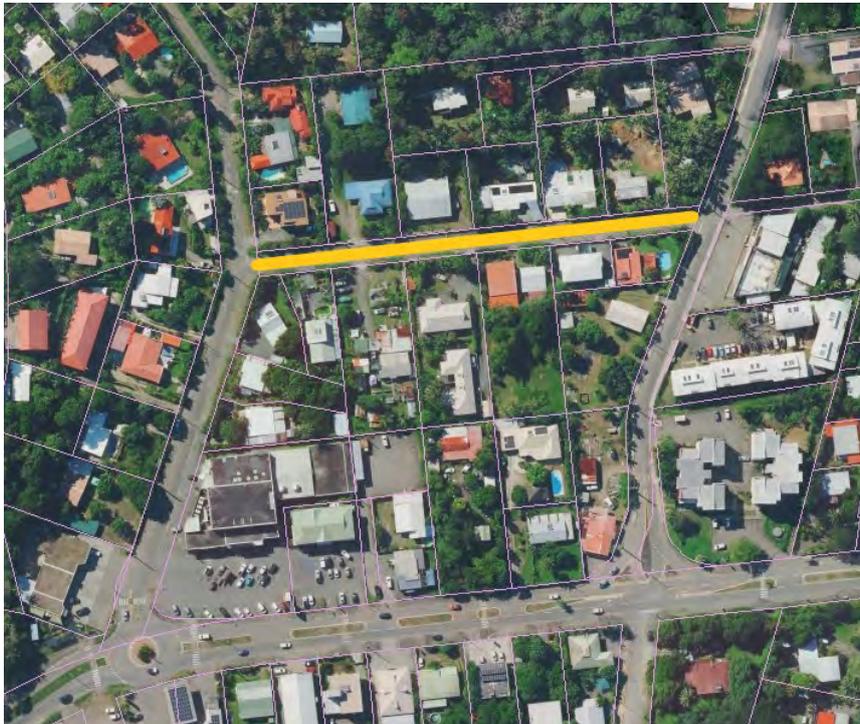
**Lot 8 : Rue des AMARYLLIS**



**Lot 9 : Rue des SIFFLEURS**



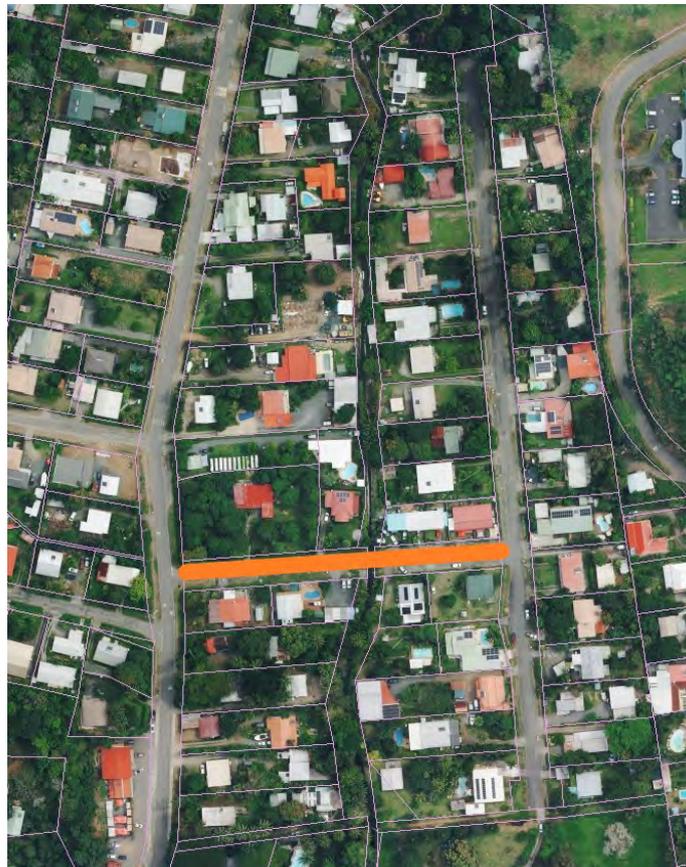
**Lot 10 : Route du DEVERSOIR**



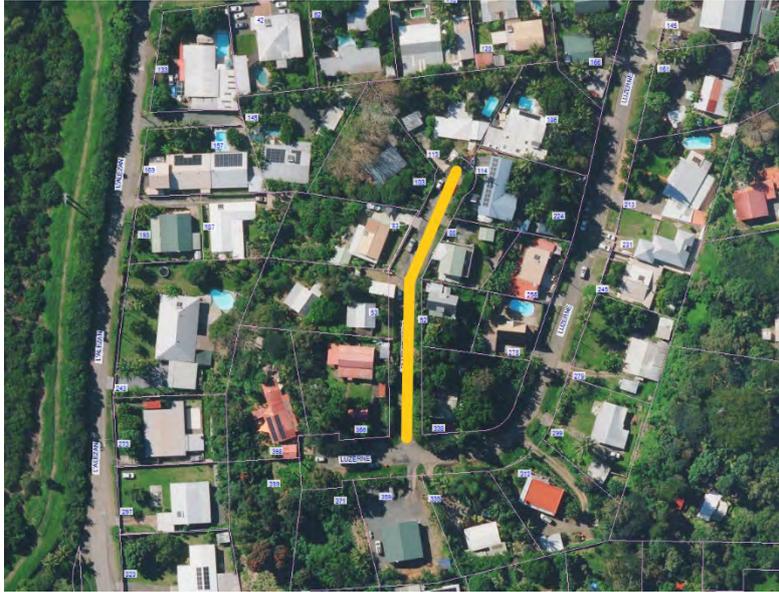
**Lot 11 : Rue Paul Joseph DAVID**



**Lot 12 : Rue André ROUSSEAU**



**Lot 13 : Rue Jean CREUGNET**



### **Lot 14 : Rue des PALEFRENIERS**

#### **5 – Mode opératoire**

La maîtrise d'œuvre est assurée par le Service Infrastructures de la Direction des Services Techniques et de Proximité de la Ville du Mont-Dore.

Un appel d'offres sera lancé pour réaliser les travaux de revêtements routiers répartis en 14 lots.

Le délai d'exécution est estimé à six (6) mois.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE AU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : Approbation du programme de travaux de revêtements routiers 2024/2025, sur la commune du Mont-Dore.**

P.J. : - Projet de délibération ;  
- Programme de l'opération.

La Ville du Mont-Dore entend réaliser des travaux de revêtements routiers afin de corriger la dégradation du réseau, due aux passages intensifs des véhicules.

Il est donc prévu, pour les années 2024 et 2025, de lancer un appel d'offres de travaux répartis en 14 lots géographiques selon le programme joint au projet de délibération.

L'autorisation de programme "AP 4118 – Revêtement routiers" ouvre des crédits de paiement (CP) à hauteur de 76 596 845 francs en 2024 et 100 000 000 francs en 2025.

Le délai d'exécution est estimé à six (6) mois.

Le projet de délibération prévoit ainsi d'approuver le programme de l'opération et d'habiliter le Maire à signer les marchés, les avenants éventuels avec les entreprises qui seront proposées par la commission d'appel d'offres.

**Observations de la commission municipale chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 24 juillet 2024 :**

*Mme SANMOHAMAT demande des précisions sur la réalisation des travaux.*

*M. OXFORD répond que les travaux se feront essentiellement de jour, sauf particularité.*

*Mme RIVIERE demande si malgré la situation financière actuelle de la Ville et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le même budget est conservé pour ces travaux.*

*M. OXFORD répond que sur l'opération globale, le budget est maintenu mais il est échelonné sur 2024 et 2025. En effet, il a fallu faire des choix financiers pour pouvoir équilibrer le budget au regard de la baisse considérable des recettes.*

*Mme COURTOT souhaite savoir si en terme de programmation, les travaux de revêtements se feront par phase.*

*M. OXFORD répond que l'objectif est de finir une partie cette année et de réaliser l'autre moitié l'année prochaine.*

*M. AFCHAIN ajoute que les travaux ne concerneront que les portions de route qui sont dégradées.*

*Mme COURTOT demande s'il ne vaudrait pas mieux mener une réflexion radicale par rapport aux recettes à venir et éventuellement considérer que les routes ne sont pas prioritaires. Puis, en 2025, mener une réflexion sur l'opportunité de refaire certaines routes. Il s'agit, en effet, de mener une réelle réflexion politique sur les prochains investissements de la collectivité.*

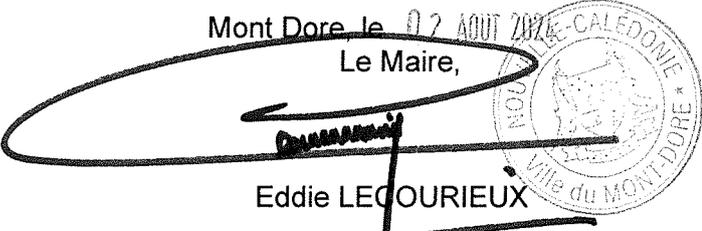
*M. AFCHAIN précise que le budget de 100 M F CFP prévu en 2025 sera réexaminé en fonction de la situation.*

**Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.**

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont Dore, le 02 AOUT 2024

Le Maire,

  
Eddie LECOURIEUX

